



# Force Ouvrière

## Enseignement Supérieur - Recherche

**Reprise intégrale avec les moyens nécessaires !**  
**Halte aux attaques du gouvernement !**

n°145 de Septembre 2021  
0,40 €

Dans ce numéro :	
Editorial	p 1
Résolution générale de la CEF des 25 et 26 Août	p 2 - 4
Mensonge de l'objectif «100 % présentiel» inégalités et précarités accentuées	p 5
Courriers au MESRI et CNOUS	p 6
Une rentrée sous le signe de l'inégalité de traitement et du mensonge	p 7
Non, Monsieur le Président, ce n'est pas ça la déontologie	p 8 - 9
Echos des syndicats départementaux	p 10 - 11
Appel intersyndical pour le 5 Octobre 2021	p 12

Par ses annonces du 12 juillet, le Président de la République a clairement indiqué que son gouvernement n'abandonne pas sa politique de destruction des acquis sociaux et de remise en cause des libertés. Le régime d'exception se poursuit avec la loi de gestion de la crise sanitaire (5 août 2021) qui instaure le passe sanitaire et une obligation vaccinale qui ne dit pas son nom sous peine de sanction pour certaines professions.

Le gouvernement espère que ce régime d'exception va lui permettre de faire passer le maximum de mauvais coups, à commencer par la réforme de l'assurance chômage. Il ne renonce pas non plus à la réforme des retraites, le Président Macron annonçant qu'il veut en finir avec les régimes spéciaux. L'Ecole aussi est particulièrement en ligne de mire, avec ses déclarations à Marseille sur « l'école du futur » pour que les directeurs d'Ecole recrutent eux même les autres enseignants.

La politique répressive du gouvernement monte encore d'un cran avec les mises à pied, à partir du 15 septembre, d'hospitaliers qui n'ont pas leur passe sanitaire. Ces sanctions ne sont pas acceptables et en plus elles entraînent la fermeture de certains services, déjà en manque de personnels ! Comment croire que c'est pour le bien de la santé publique que ces mesures sont prises ?

En cette rentrée universitaire, la pression des personnels et des étudiants a permis d'éviter le pire : la plupart des étudiants peuvent reprendre le chemin de l'université pour y suivre leur formation. Ce n'est pas grâce à la ministre, dont la duplicité sur cette question est évidente, en sous-main, elle a tout fait et elle continue de tout faire pour que l'hybridation des formations se pérennise, notamment avec ses circulaires du 5 août. A l'opposé, FO ESR a contribué de toutes ses forces - et nous pouvons en être fiers - à ce que la volonté des personnels et des étudiants impose la réouverture, dans la plupart des cas, de l'université.

Mais dans quelles conditions ? La rentrée est difficile, en particulier parce qu'il manque de trop nombreux personnels pour permettre la reprise intégrale de l'ensemble des activités. Dans tous les établissements et au niveau ministériel, nous revendiquons des moyens pour fonctionner, que ce soit au CROUS, particulièrement dans les restaurants, que ce soit dans les universités pour que tous les étudiants puissent être accueillis, ou que ce soit dans la recherche pour que les laboratoires ou équipements puissent fonctionner, comme au GANIL de Caen.

Les personnels doivent aussi faire face à toutes les attaques contre les statuts qui découlent de la LPR et du protocole d'accord sur les rémunérations et les carrières dont de nombreuses mesures d'application commencent à être mises en œuvre. Il y avait déjà une forte proportion de contractuels dans notre secteur, mais il s'agit désormais de changer d'échelle et de faire sauter toutes les garanties qui permettaient de limiter le recours à des contractuels en lieu et place des titulaires. Une des mesures phares, la création des chaires de professeurs juniors, a fait l'unanimité syndicale contre elle, que ce soit au niveau de notre ministère ou au CSFPE, mais le ministère n'en a cure, et alors que le décret n'est pas encore paru, les établissements ont déjà été sollicités pour sa mise en œuvre.

Pour les actuels titulaires, que ce soit la mise en place du nouveau régime de primes pour les enseignants-chercheurs et les chercheurs (le RIPEC) ou le repyramidage des ITRF qui en exclut d'emblée la majorité, les mauvais coups pleuvent, sans compter les mesures prises dans le cadre de l'autonomie des établissements, souvent sous pression financière, qui toutes dégradent les conditions de travail.

A ce contexte il faut encore ajouter l'attaque du Président du CNRS contre la liberté d'expression, à travers un communiqué et un message à tous les agents CNRS, qui, au nom d'une « déontologie » à géométrie variable, veut interdire aux chercheurs d'exprimer leur point de vue s'il contredit la propagande gouvernementale. Cette attaque a été justifiée par la ministre Frédérique Vidal lors du CNESER du 14 septembre, ce qui n'a rien de surprenant après sa demande d'enquête concernant l'« islamo-gauchisme ».

Il y a donc toutes les raisons pour se mobiliser par la grève et les manifestations interprofessionnelles le 5 octobre, pour bloquer toutes ces attaques et faire reculer le gouvernement. FO ESR a activement participé à l'élaboration du communiqué intersyndical commun CGT Ferc sup, CGT INRAE, SNTRS-CGT, FO ESR, SNASUB-FSU, SNETAP-FSU, SNEP-FSU, SNESUP-FSU, SNCS-FSU, UNEF, L'Alternative, CJC, Sud Recherche, Sud Education. Cet appel commun est un point d'appui pour construire cette journée de mobilisation interprofessionnelle avec les autres syndicats signataires, organiser des réunions d'informations syndicales, des assemblées générales, ... Et proposer aux collègues l'adhésion à Force Ouvrière !



Gilles Bourhis, co-secrétaire général

**Directeur de la publication :**  
**Gilles BOURHIS**  
FO ESR  
6-8, rue Gaston Lauriau  
93513 MONTREUIL Cedex  
Tél. : 01 56 93 22 88  
Fax : 01 56 93 22 87  
**Email :** foesr@foesr.fr  
**Site :** <http://www.foesr.fr/>  
N°CPPAP 1023 S 06 645  
ISSN n°1247-3359  
Imprimé par Typofset